

IMPACT DU TRAVAIL VOLONTAIRE SUR LES TERRITOIRES



En 2015, Cotravaux a souhaité étudier et mettre en valeur les impacts du travail volontaire sur les territoires. De l'élaboration du questionnaire à l'analyse des résultats, plusieurs étapes ont été franchies. Nous considérons que cette première année a été une sorte d'« exploration » plutôt qu'une étude, considérant que le travail engagé pouvait être approfondi. Ceci nous amène à poursuivre la démarche en 2016.

Nous remercions les différents acteurs, habitants, associations et partenaires, qui ont contribué à cette exploration. Vous découvrirez dans cette synthèse les premiers résultats et des pistes de travail.

Introduction

En février 2015, les associations de Cotravaux se sont engagées dans une réflexion portant sur les impacts du travail volontaire¹. Les impacts identifiés relevaient de plusieurs champs : impacts sur les personnes et leur parcours (bénévoles et volontaires) ; impacts sur le projet local et son environnement ; impacts sur l'association elle-même (ses équipes ou son projet). Finalement, le choix s'est porté sur l'étude des impacts du travail volontaire sur les territoires, thématique jusque là peu creusée. L'objectif était d'une part de vérifier des hypothèses sur des impacts potentiels et d'identifier de nouveaux impacts. D'autre part, par cette connaissance travaillée ensemble, l'objectif était d'avoir en main des éléments qui permettent aux associations membres du réseau de valoriser leurs actions.

Qu'est ce qu'un impact ? Un impact se traduit par « *l'ensemble des conséquences des activités d'une organisation tant sur ses parties prenantes externes (bénéficiaires, usagers, clients) - directes ou indirectes de son territoire - et internes (salariés, bénévoles, volontaires), que sur la société en général* ». ² Les parties prenantes, c'est-à-dire les acteurs, sont au cœur de l'analyse et c'est à travers eux que se matérialise le lien entre le travail volontaire et les impacts territoriaux. Enfin, la durée de l'action est une notion importante de la démarche, puisque les impacts se différencient de concepts proches (effets, résultats) par leur nature sur le long terme.

Nos hypothèses de départ. Nous visions l'exploration de trois hypothèses : « Le travail volontaire agit sur l'environnement et le cadre de vie » ; « Le travail volontaire a un impact économique sur le territoire » ; « Le travail volontaire a un impact social sur le territoire ».

La méthodologie utilisée. L'approche qualitative a été adoptée et nous avons choisi de créer, collectivement, un questionnaire ouvert constitué d'une quarantaine de questions. L'élaboration de cet outil a également servi de trame à la réalisation d'entretiens semi-directifs pour certaines actions. Nous souhaitons, sur le site d'une action, interroger un panel d'acteurs impliqués dans ou gravitant autour de l'action.

¹ Pour la définition du travail volontaire, se reporter à la charte adoptée en 2013 http://www.cotravaux.org/IMG/pdf/charte_travail_vol.pdf.

² AVISE, « impact social : de quoi parle-t-on ? », site du portail de développement de l'économie sociale et solidaire, <http://www.avise.org/decouvrir/impact-social/impact-social-de-quoi-parle-t-on> (consulté le 25 Septembre 2015).

Le Porteur de projet peut être le représentant d'une association locale ou nationale. Il est au cœur du montage technique, pédagogique et financier de l'action, connaît les acteurs du territoire, interagit avec les bénévoles et volontaires internationaux. En tant qu'acteur central, il porte un intérêt aux résultats et impacts de son action.

Le Partenaire associé au projet (par exemple une association locale ou un élu): il a connaissance de l'action, peut être amené à y prendre part, tout en ayant une vision plus générale.

Le Financier (services déconcentrés de l'Etat, collectivités territoriales, partenaires privés) : il peut être associé dès la construction de l'action, ou prendre part plus tard à son financement. Il a une vision du montage et des objectifs techniques et pédagogiques, et possède des éléments de bilan des actions.

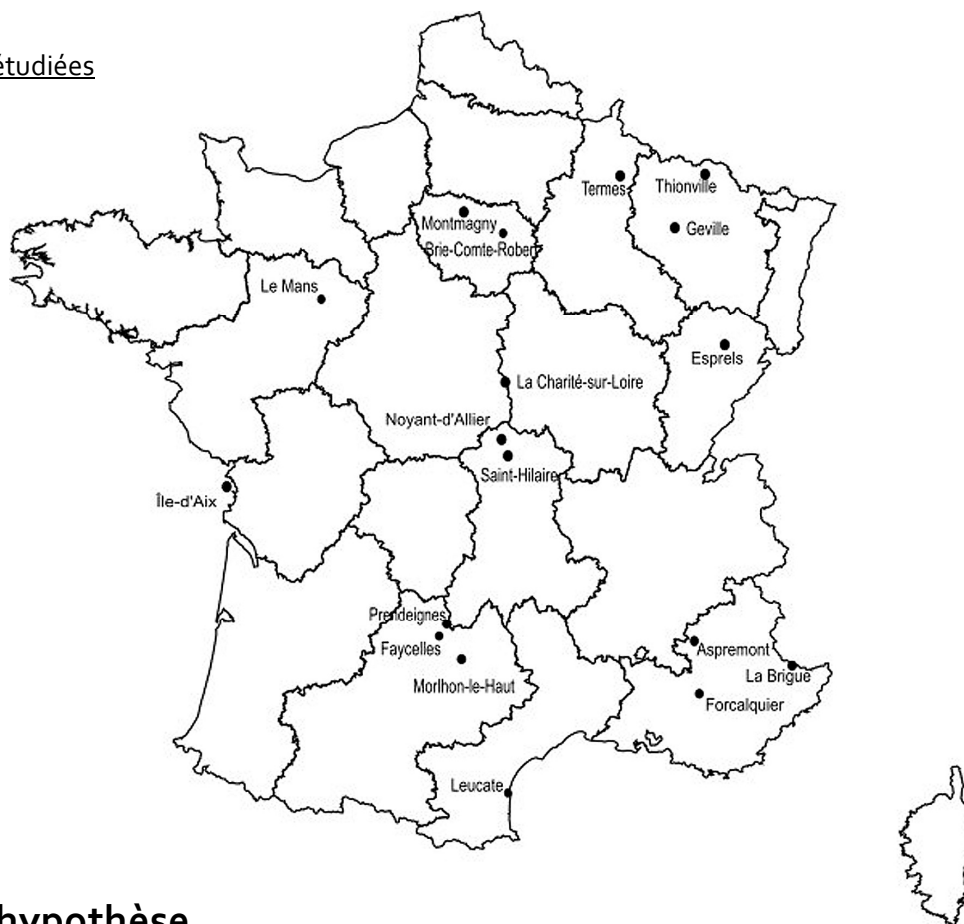
Le Collectif ou représentant d'habitants : il apporte la vision de la communauté locale qui a pu être extérieure à la naissance de l'action, mais qui en perçoit des impacts.

Sur ces bases, nous avons établi un échantillon de référence dans la recherche des actions avec les critères suivants : le milieu (rural/urbain), une diversité d'implantations régionales, la présence de bénévoles ou volontaires internationaux, l'âge des participants (action pour des mineurs/majeurs), la thématique principale (patrimoine, environnement, sociale, etc.).

Chaque action étudiée devait avoir au moins trois ans d'existence, prendre place sur le territoire français, et être menée par des groupes de bénévoles (chantiers internationaux) ou de volontaires (volontariats long-terme, service civique). Enfin, pour chaque action, les quatre types d'acteurs devaient être interrogés. Au final, l'échantillon a concerné dix-sept actions qui ont eu lieu dans neuf régions différentes.

Les territoires étudiés sont : La Charité-sur-Loire (Nièvre), Leucate (Aude), Villetaneuse (Val d'Oise), Briecomte-Robert (Seine et Marne), Termes (Aude), L'île d'Aix (Charente Maritime), La Brigue (Alpes Maritimes), Faycelles et Predeignes (Lot), Eulmont (Meurthe et Moselle), Thionville (Moselle), Geville (Meuse), Esprels (Haute Saône), Aspremont (Hautes-Alpes), Morlhon-le-Haut (Aveyron), Le Mans (Sarthe), Bocage Sud (Communauté de communes, Allier), Forcalquier (Alpes-de-Haute-Provence).

Cartographie des actions étudiées



Les résultats par hypothèse

Les hypothèses de départ étaient que les trois grands domaines d'impacts territoriaux identifiés étaient sociaux, environnementaux et économiques. A partir de là, et grâce aux données recueillies, nous avons spécifié plusieurs impacts sous-jacents à ces catégories générales.

1. Le travail volontaire impacte l'environnement et le cadre de vie

■ Agit sur le cadre de vie

Pour un quart des personnes enquêtées, c'est le travail volontaire qui a permis de réaliser des travaux qui n'auraient pas eu lieu faute de moyens économiques, de compétences techniques et/ou de soutien de la communauté.

A titre d'exemple :

« Sans cette action qui s'est poursuivie cette année par 3 journées citoyennes, nous n'aurions pas pu poursuivre l'aménagement du jardin. Cela a permis de l'inscrire dans le site protégé. Nous n'avons ni les compétences techniques, ni les possibilités financières pour réaliser ces travaux ». Présidente de l'association Maison de la famille- Forcalquier. Action d'Alpes de Lumière depuis 2014.

■ Sensibilise aux problématiques d'intérêt général/collectif

La question de l'action comme support à une sensibilisation à d'autres enjeux, a été peu abordée, sans doute en raison de la formulation dans le questionnaire. Toutefois, presque la moitié des personnes enquêtées expriment l'idée que l'action sert l'intérêt général. Le support permet donc de sensibiliser les personnes environnant l'action : les bénévoles et volontaires engagés, mais aussi la communauté locale, les touristes, etc.

« La présence des volontaires sur le site à plusieurs reprises fait changer le regard des gens de la commune et des visiteurs au niveau environnemental. Parce qu'ils les voient travailler là, ils se demandent: « Que font-ils là ? ». Les effets induits ont été la sensibilisation et l'éducation à l'environnement du grand public ». Syndicat mixte Rivage - Leucate. Action de Solidarités Jeunesses depuis 2011.

■ Réappropriation par la population du site (pratiques/utilisation)

La réappropriation des sites par la population fait partie des cinq changements les plus significatifs constatés par les enquêtés. Le travail volontaire a permis à des habitants de (re)découvrir leur patrimoine local, à travers l'interaction avec les volontaires et l'action menée sur le site.

« Certains habitants se sont réappropriés des espaces patrimoniaux délaissés. Ils transmettent leurs connaissances sur le territoire (anecdotes, histoire locale...). En faisant découvrir leur territoire, les habitants en redécouvrent les richesses. Par exemple, certains habitants nous aident sur les temps de chantier ou encore proposent des visites guidées du territoire, comme à Faycelles. » Association porteuse du projet - Faycelles et Prendeignes. Action de REMPART depuis 2010.

■ Génère de nouveaux partenariats et de nouveaux projets

Sur la question de savoir si ces actions, qui s'inscrivent dans la durée, étaient perçues ou non, comme génératrices d'autres projets et comme des leviers pour de nouveaux partenariats, les acteurs se sont peu exprimés. Mais, les réponses positives ont identifié la mobilisation de nouveaux partenariats, essentiellement d'ordre associatif (un peu moins de deux projets sur cinq) et d'ordre financier, avec d'autres acteurs (1/4 des actions : office du tourisme, ferme, école de la commune). En parallèle à la question des partenariats, on remarque également un effet d'entraînement au niveau local : l'accueil par des communes voisines d'actions volontaires et de chantiers, la création envisagée ou en cours d'une association pour porter le projet.

2. Le travail volontaire a un impact économique sur le territoire

Favorise l'attractivité du territoire

Plus de 7 personnes sur 10 sont d'avis que le travail volontaire favorise l'attractivité et qu'il contribue au rayonnement des territoires. Le premier impact perçu est la communication médiatique. Il convient de rappeler également l'impact lié au rayonnement international du territoire puisque chaque année des bénévoles et volontaires étrangers participent aux actions : en 2014, 2956 étrangers sont venus travailler volontairement en France. L'implication de bénévoles et de volontaires internationaux dans une action locale donne l'opportunité aux territoires de faire l'objet d'articles dans les journaux locaux, de reportages à la télévision régionale voire nationale, et même de se faire connaître à l'étranger. Le troisième aspect est la labellisation de certains sites, leur intégration dans des projets internationaux ou auprès d'institutions, telle l'inscription d'un site au titre du patrimoine mondial de l'Unesco.

« Nous sommes sur un lieu qui était fréquenté il y a une dizaine d'années par 2000 visiteurs par an. Cette année, nous atteignons 10000 ! » Maire – Ile d'Aix. Action de Solidarités Jeunesses depuis 2003.

Favorise la création d'activités économiques sur le territoire.

En moyenne, six personnes interrogées sur dix (plus particulièrement les porteurs de projets et les financeurs) sont d'avis que le travail volontaire permet la création d'emplois, occasionnels ou dans le temps. Il ne rentre donc pas en concurrence avec le travail rémunéré. Au-delà des questionnaires, les données statistiques consolidées par Cotravaux permettent d'avoir une idée de la création d'emplois découlant du travail volontaire : En France en 2014, plus de 500 animateurs ont été salariés pour encadrer les chantiers de bénévoles³. Sur un tiers des projets, l'action volontaire est complémentaire du travail d'autres associations et d'artisans qui interviennent durant les travaux (maçons, etc.). 12% des projets font intervenir des entreprises en complément des actions volontaires.

« Les chantiers ont permis l'emploi rémunéré de techniciens comme par exemple des maçons, des animateurs de vie, des archéologues... » Responsable de l'association - Termes – Action de REMPART depuis 2009.

³ Observatoire des actions collectives bénévoles et volontaires, Rapport statistique du travail volontaire 2014, juin 2015.

Au-delà des questionnaires, nous avons tenté d'approcher la thématique économique via des données financières. Pour ce faire, un focus sur la région Auvergne a été réalisé à partir des documents du bilan des actions 2014 soutenues en concertation régionale. Il en ressortait des coûts directs et indirects à prendre en compte. Il serait intéressant d'approfondir ces éléments dans le futur pour étayer les impacts économiques.

3. Le travail volontaire a un impact social sur le territoire

Que l'impact social soit un objectif direct ou non, la nature même du volontariat fait qu'un territoire, où des actions ont été mises en place, est touché par des impacts sociaux.

Modifie des représentations sociales sur un public

Six personnes interrogées sur dix disent que le travail volontaire sur leur territoire a modifié les perceptions culturelles et sociales.

Perceptions des étrangers : Cet impact est relevé à différents degrés selon les acteurs. Il l'est à l'unanimité par « la collectivité » (les habitants, les associations locales). Les financeurs et les partenaires de projet perçoivent, pour leur part, cet impact de manière plus mesurée (un peu moins de six personnes sur dix pour les partenaires et quatre personnes sur dix pour les financeurs). Ce phénomène est marquant car certaines personnes peuvent montrer des signes d'appréhension face aux étrangers. Grâce au travail des volontaires de tous pays sur un chantier, à leurs comportements, la population porte un autre regard et retrouve une confiance.

« Au travers des remarques de plusieurs personnes du village, on voit que le chantier a permis une ouverture, des prises de consciences, un changement total de la vision de l'étranger. Si on a progressé du côté humain, c'est une des choses les plus positives, c'était bien dans ce but là que j'avais pensé à mettre en place les chantiers ». Maire de Noyant d'Allier – Bocage Sud. Action de Solidarités Jeunesses depuis 2002.

Perceptions des jeunes: D'après la majorité des personnes enquêtées, la présence de cette jeunesse bénévole anime le territoire. Mais, plus intéressant encore, il semble que cela modifie les a priori des habitants (ou des personnes plus âgées) envers les jeunes en général.

« Il y a beaucoup de clichés sur la jeunesse, comme l'idée que les jeunes sont des fainéants. Le regard de certaines personnes a changé en voyant les jeunes travailler sur le chantier. » Responsable de l'association locale. Aspremont. Action de Solidarités Jeunesses depuis 2013.

Modifie des représentations sociales sur l'engagement et génère des initiatives citoyennes.

Nous avons constaté que les actions ont un effet « boule de neige » sur les territoires. D'après les résultats, les habitants et les porteurs de projets sont les acteurs qui perçoivent le plus l'impact sur l'engagement. Il faut toutefois souligner que les questions concernant cette thématique ont été mal formulées, entraînant des abstentions assez importantes. Les mêmes questions posées lors d'entretiens ont fait ressortir la dynamique sous-jacente à cet impact. Certains élus ont observé que le chantier est un moteur à l'engagement et que l'engagement chez les jeunes s'accroît sur le territoire impacté.

Les actions permettent à chacun de dépasser ses préjugés et idées reçues : si les habitants plus âgés découvrent une jeunesse active, les jeunes bénévoles s'étonnent de la mobilisation des habitants de tous âges pour leur commune ou leur quartier.

« La présence de volontaires internationaux permet aux jeunes et aux habitants du quartier de prendre conscience qu'ils peuvent avoir un rôle actif dans leur environnement, et dans leur vie : « si des jeunes viennent de loin pour nous, pourquoi ne pourrions nous pas faire la même chose ? ». Responsable de l'association organisatrice – Le Mans – Action de Concordia depuis 2012.

Donne l'exemplarité du vivre-ensemble et crée le lien entre habitants/participants.

Certains élus associent davantage le chantier ou le travail volontaire à une fonction sociale qu'à une réalisation technique. Pour certains, l'aspect technique est même qualifié de « prétexte » dans les entretiens réalisés. Les résidents aussi perçoivent les apports des volontaires internationaux sur leur territoire. Il faut également noter qu'une condition, liée à cet impact, revient fréquemment dans les questionnaires : c'est la question du logement des volontaires. Selon les retours des personnes enquêtées, il y aurait davantage de relations entre les habitants et les participants quand les volontaires dorment à proximité du site de l'action. L'impact de l'exemplarité du vivre ensemble semble dépendre étroitement de cette condition.

« (...) ça crée de la vie. Dans les petits villages comme le nôtre, on a besoin de gens qui viennent de l'extérieur ; ça apporte forcément de l'enrichissement. Il ne faut pas vivre en autarcie, il faut être ouvert. » Parole de maire - Aspremont. Action de Solidarités Jeunesses depuis 2013.

■ Favorise la mobilité des habitants du territoire

Le fait que les projets aient une dimension internationale vécue au local peut susciter un attrait pour la mobilité. En effet, selon les personnes interrogées, la mixité entre « locaux » et « internationaux » véhicule des bagages nécessaires pour favoriser la mobilité : rencontres et liens qui se tissent entre habitants et bénévoles étrangers, motivation à pratiquer une autre langue pour se comprendre, envie d'en apprendre des nouvelles, désir de découvrir les pays d'où sont venus les bénévoles étrangers.... En d'autres termes, les actions volontaires alimentent le terreau pour qu'y poussent, à court ou à long terme, des envies d'ailleurs et de rencontres.

« Par exemple, Jibril qui part en Arménie. Sans les chantiers, je ne pense pas qu'il serait parti. » Parole d'un élu – Villetaneuse (Butte Pinson). Action de Solidarités Jeunesses depuis 2005.

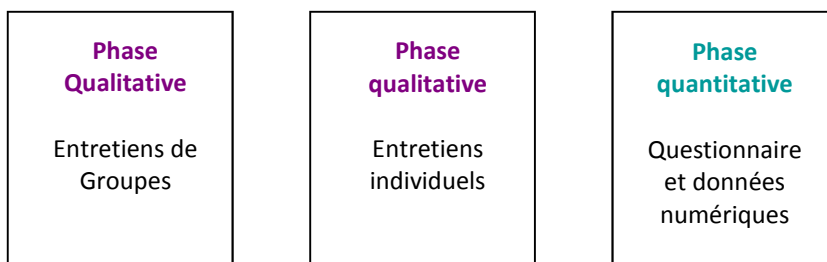
Quelques pistes pour poursuivre le travail

En novembre 2015, lors du Congrès, les témoignages et les échanges ont conforté l'intérêt de poursuivre la réflexion des impacts sur les territoires. Il faudra toutefois modifier, préciser et approfondir certains aspects. La notion d'impact devra notamment être reprécisée dès le départ, c'est à dire dès l'élaboration des méthodes visant le recueil des données. Pour ce faire, il serait intéressant d'avoir une démarche qui aide à distinguer les notions d'« apports », d'« effets », de « résultats » et d'« impacts ». Ceci aidera à voir plus clair le cheminement des actions qui mènent potentiellement à leurs impacts.

- **Les apports:** Ressources humaines, matérielles et financières utilisées pour la mise en œuvre de l'action. Ceci peut correspondre au *coût des salariés, au nombre de bénévoles et volontaires dans l'action, au matériel, aux apprentissages et compétences techniques.*
- **Les résultats :** les biens et les services qui découlent du développement de l'action. Peut également provenir des changements résultants de l'intervention, ce qui est pertinent pour la réalisation des résultats : réalisation des travaux, mise en place d'animations locales.
- **Les effets :** Effets à Court Terme de l'intervention.
- **Les impacts:** Effets à long terme, directs ou indirects/ positifs ou négatifs, produits par l'intervention de manière directe ou indirecte, voulus ou non voulus.

Comment accéder aux données appropriées?

Il faudrait utiliser des méthodes à la fois qualitative et quantitative, ce qui serait un plus pour la solidité de l'étude.



Comment mesurer les impacts? → Analyser les indicateurs

Pour mesurer les impacts, nous avons recensé une liste d'indicateurs possibles, les plus récurrents dans l'exploration. Cette liste a vocation à être enrichie, modifiée ou validée.

Domaine environnemental	
Impacts attendus	Indicateurs des résultats identifiés / mesurés À compléter
1. Agit sur le cadre de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Embellissement esthétique des lieux et du territoire. • Sécurisation d'un lieu/ d'un bâtiment.
2. Sensibilise aux problématiques d'intérêts généraux (environnement, écologie, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Engagement des structures locales dans des actions et activités en faveur du « bien commun » (avec pour thématique l'écologie, le développement durable, etc.) • Incitation à s'alimenter en circuit court, • Incitation au développement durable, incitation au tri, etc.
3. Favorise la réappropriation du lieu par la population	<ul style="list-style-type: none"> • Réutilisation physique des lieux (la population locale (ré)-occupe et réinvestit le territoire). • Réutilisation symbolique des lieux (Visites des habitants du territoire et références orales, anecdotes, histoires, légendes, etc.)
4. Génère de nouvelles initiatives sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Création de nouveaux projets (directement ou indirectement facilités) par l'action. • Création de nouveaux projets par les citoyens, indépendants de l'action à proprement dite, en relation avec le territoire ciblé. • Création de nouveaux partenariats lors du projet et pérennité de ceux-ci.

Domaine économique	
Impacts attendus	Indicateurs des résultats identifiés / mesurés À compléter
1. Favorise l'attractivité touristique du territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'activités touristiques liées ou découlant de l'action. • Croissance du nombre de touristes. Voir l'avant/après (séjours, hôtels, etc.). • Création d'un office de tourisme.
2. Valorise la communication, la médiatisation du territoire.	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des articles faisant référence à l'action et au territoire. • Labellisation du « lieu » ou intégration dans un projet global /de renommée (ex : Unesco).
3. Favorise la création d'activités économiques sur le territoire.	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'emplois pendant l'action et au-delà. • Création d'emplois : de salariés externes à l'organisation (entreprises, agent de la commune, etc.) • Consommation locale et achat chez les commerçants locaux (par les bénévoles et volontaires). • Achat(s) de matériaux (quel est le matériel utilisé pendant et après le projet).

Domaine Social	
Impacts attendus	Indicateurs des résultats identifiés / mesurés À compléter
1. Permet de faire évoluer les perceptions des uns sur les autres	<ul style="list-style-type: none"> • Perception différente des habitants envers les jeunes. • Participation plus active des habitants aux activités / avec les jeunes • Perception différente des habitants envers les étrangers, meilleure communication.
2. Permet de faire évoluer la position des habitants face à l'engagement. Favorise la citoyenneté et permet de générer de nouveaux projets citoyens.	<ul style="list-style-type: none"> • Implication plus active des habitants sur leur territoire. • Venue de nouvelles personnes dans le projet et/ou à l'association locale (données: nombre de personnes locales inscrites dans l'association locale. Avant/après).
3. Renforce le lien social au sein du territoire et favorise le vivre-ensemble entre soi, mais également avec les autres.	<ul style="list-style-type: none"> • Création de relations plus ou moins durables entre habitants et participants. • Renforcement des liens au sein même de la communauté d'habitants via l'action, ou via les animations découlant de l'action. • Résolution des conflits par l'action au sein du territoire.
4. Favorise l'ouverture au monde et la mobilité.	<ul style="list-style-type: none"> • Accroissement de la mobilité des habitants en France et à l'étranger (visites à d'anciens volontaires, projets à l'étranger...). • Nouvel intérêt pour d'autres cultures/ pays. • Apprentissage ou pratique d'une autre langue.
5. Crée de l'animation locale	<ul style="list-style-type: none"> • Accroissement du nombre de personne dans l'espace public. • Mise en place de nouvelles activités à long terme : exposition permanente, activités avec les habitants, etc. • Temps de convivialité entre volontaires et habitants : repas international, activités, festival, etc.)

Cotravaux

11, rue de Clichy – 75009 Paris

01 48 74 79 20

<http://www.cotravaux.org/>